Publié le : Jeudi 1 Juin 2023 14:56
Écrit par : Pellaton Yves

Pour que les autres convives éprouvent aussi du plaisir

Les chiens sont (encore) autorisés sur de nombreuses terrasses.

Pour autant que votre compagnon à quatre pattes (au restaurant, toujours en laisse) se tienne tranquille sous la table, qu'il reste couché même si un autre chien pénètre dans la salle, qu'il ne gêne ni le personnel de service ni les autres clients et qu'il ne se soit pas roulé dans la terre avant d'entrer, alors rien ne s'oppose à ce que le chien vous accompagne au restaurant.

Phoca PDF